

JUILLET-AOUT 2023

Le Plév'infos



Mairie de Pléven NOUVEAUX HORAIRES

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et le vendredi de 14h à 16h30

tél : 02 96 84 46 71 courriel : mairie.pleven@wanadoo.fr site internet : pleven.fr

Le dernier conseil municipal s'est tenu le 01 juin 2023

A L'ORDRE DU JOUR :

- Mairie : maître d'œuvre avenant et suite ouverture appel d'offre
- Demande devis pour viabilisation terrain presbytère
- Avancement dossier Clos Fournier
- Voirie définitive lotissement du lavoir
- Répartition des subventions 2023
- Panneau auberge de la Rompardais
- Bornes incendies
- Tarifs camping
- Questions diverses.



Editorial par Christian Guilbert

Perdre un être cher c'est toujours une épreuve douloureuse même quand cette disparition intervient après un parcours de vie abouti. Alors perdre ses parents dans des conditions aussi brutales devient une épreuve injuste, insupportable, inadmissible, horrible ! Et comme l'a dit si bien Gaëtan qui nous laisse sans voix sans mots si ce n'est de paraître pathétique !

Je voudrais dire à Aline, Evan et Rui que la municipalité de Pléven mesure l'immensité de leur douleur et qu'elle sera là pour les accompagner chaque fois qu'ils en auront besoin.

Je voudrais également saluer Patrice, extraordinairement courageux, qui prend le relais. Action qui ne pouvait venir que d'une belle personne. Nous te souhaitons le meilleur pour cette nouvelle tâche.

Pour clore ce chapitre, par rapport aux différents dons, il est bon de remercier chacun d'entre vous pour cette belle générosité. C'était sans doute le minimum que nous puissions faire.



A cause d'un appel d'offres infructueux sur trois lots, les travaux de la mairie seront retardés de quatre mois. Le bon côté de la chose, c'est que le fonctionnement du camping se sera pas impacté pendant la pleine saison. Les services de la mairie seront donc transférés à la salle des associations sans doute début septembre.

Beaucoup de personnes nous interrogent sur le développement de la fibre. A ce jour, et pour ce que nous savons, les travaux vont bientôt se terminer mais la date de raccordement n'est pas encore actée. Normalement, une réunion doit avoir lieu avec MEGALIS, maître d'ouvrage, qui expliquera les démarches à suivre pour la finalisation. Nous vous contacterons dès que nous aurons connaissance de cette date.

L'année scolaire se termine sur une note positive. En effet, l'effectif est en hausse et les perspectives sont très optimistes. Il convient de saluer ici le rôle des enseignants et des agents périscolaires encadrants mais aussi celui de l'APE, qui par ses nombreuses animations permet le financement des activités périscolaires, contribuant à l'épanouissement de nos enfants. Plus le contenu sera riche et mieux nos enfants seront armés pour affronter la vie.

Cet été, de nombreuses festivités sont prévues qui viendront égayer nos journées. Faites-y de belles rencontres ! Prenez soin de vous !

Christian Guilbert

Ça s'est passé à PLEVEN !

Les chasseurs ont cuisiné pour vous le 22 Avril : terrine, carbonnade de gibier, gratin dauphinois et dessert étaient à retirer en salle des Fêtes. Merci pour votre participation à ce repas à emporter.

Le 8 Mai a eu lieu la commémoration de la victoire de la seconde guerre mondiale en Europe. Une gerbe a été déposée aux monuments aux morts et à la stèle de Pierre Heuzé en forêt de la Hunaudaye.



Le Plev'Noz du 10 Juin organisé, en collaboration avec Plév'envie, le comité des fêtes et le TDZ : Cochon grillé, galettes saucisses, crêpes et far breton ont régalé les spectateurs et les danseurs. Merci à toutes les personnes qui ont aidé à l'élaboration de cette fête.



Le groupe Gad Zukes revient avec un tout nouveau concert à Pléven—article paru dans l'Ouest-France du 11 mai 2023

Les cinq frères et sœurs du groupe Gad Zukes sont actuellement en résidence artistique à Pléven (Côtes-d'Armor), dans la salle des fêtes, où ils préparent leur nouveau spectacle. Ils proposeront leur premier concert vendredi 12 mai 2023, à 20 h.

Oui, les Gad Zukes sont toujours là ! La fratrie revient pour cette saison avec de nouveaux titres et un concert bien rythmé à Pléven (Côtes-d'Armor). Après la période de Covid, qui a mis le monde de la musique au ralenti, les cinq musiciens et musiciennes, accompagnés de leur régisseur Guillaume Caro, comptent bien aller de l'avant. On vient de vivre des années assez compliquées, mais ça ne nous a pas empêchés d'avancer ! Durant le confinement, on a tout de même réussi à enregistrer un EP (Extended play) totalement live, réalisé dans notre jardin. 2023 s'annonce bien, on a déjà pas mal de dates, se réjouissent les membres du groupe.

Réunis par le rock

Avec des parents originaires d'Angleterre, les cinq artistes ont toujours été bercés par la musique. Leurs chansons sont écrites en anglais et inspirées des grands groupes de rock comme The Clash, Queen ou encore The Dandy warhols. On a toujours écrit en anglais, c'est vraiment plus naturel pour nous, concède James, le batteur du groupe avec un accent mélodieux d'outre-manche, que tous les frères et sœurs ont gardé.

Si les trois garçons avaient un groupe étant plus jeunes, les deux filles ont également eu leur *band* à elles. Réunis par hasard, à la demande d'un ami pour un concert en Angleterre, l'idée de créer un groupe tous les cinq a été une évidence. Au début, on avait tous nos influences personnelles. Tantôt folk, rock, funk et pop. On a mis un peu de temps pour s'accorder et aujourd'hui, ça roule ! confie Lily, chanteuse et musicienne.

De Pléven à l'international

Depuis lundi 8 mai 2023, le groupe de rock prépare son nouveau concert à la salle des fêtes de Pléven, en résidence artistique. Un temps précieux pour ces musiciens et musiciennes. La mairie nous a proposé la salle. C'est une chance immense et on les remercie vraiment. Ça nous permet de nous mettre dans les vraies conditions, avec une belle scène. C'est parfait pour affiner notre show ! explique Tee, chanteuse et guitariste.

Avec déjà quatre EP à leur actif, le groupe Gad Zukes a des envies de voyage : On aimerait beaucoup pouvoir jouer à l'international ! avouent-ils. Cette année, les Gad Zukes se produiront dans plusieurs festivals, notamment Art Rock à Saint-Brieuc, Saint-Malo, Pleslin ou encore Saint-Cast-Le-Guildo font partie de leurs futures destinations. Le 19 mai 2023 sortira le premier single du prochain EP, disponible sur toutes les plateformes.

Article publié le 11 mai
OUEST-France

Francis à la basse, James à la batterie, Tee au chant et à la guitare, Loz au chant et à la guitare et Lily au chant, au ukulélé, clavier et tambourin.





Nous avons passé un super semaine de résidence à Pléven !! Un énorme merci à Estelle, Juliette, Mickaël et Maud et tout l'équipe pour l'accueil.

Merci beaucoup à Big G et Julien

Pour un super son 🎵 !!

Et un très grand merci à notre chère équipe de merch 🙌

On se retrouve la semaine prochaine à Festival Fait Carrière !

A très vite 🙌 - Gad Zukes

A l'occasion de la fête de la musique, les gérants du Piclot (épicerie-bar) ont accueillis le groupe PRAVA—de joyeux moments passés en toute convivialité !



Un grand merci au groupe Prava, au Ch'ti BZH et à vous tous pour cette super soirée à Le Piclot - Épicerie / Bar mercredi soir à Pléven !!! 🙌 🎸 🥂
L'équipe de Séverine et son équipe



Une fin d'année dynamique à l'école

Cette dernière période scolaire a été marquée par des rencontres sportives et une classe découverte. L'école de Pléven a participé au tournoi de handball sur herbe organisé par le comité départemental de handball. Superbe journée où les élèves ont effectué plusieurs matchs contre des équipes venant de l'Ille-et-Vilaine. Des rencontres de balle ovale et d'athlétisme, une sortie course d'orientation et la randonnée annuelle au Tournemine auront lieu à nouveau.

L'école a quitté le département pour se rendre en direction de la Loire du 30 mai au 2 juin. Différentes visites de châteaux et du Clos Lucet leur ont permis d'ouvrir leur regard sur l'histoire de l'art et de la science. Ils ont été accompagnés de leurs professeurs et de trois parents volontaires que nous remercions.

La kermesse du 25 juin est aussi un dernier temps festif dans la vie de l'école avec la réalisation d'un spectacle pour les élèves, suivi d'un repas sur place et des animations l'après-midi.



L'équipe de l'APE est très contente de la kermesse du 25/06/23, qui a eu lieu dans l'enceinte de l'école de Pléven.

Soleil, Bonne humeur, Jeux rigolos 😊,

Enfants, Familles, Equipe pédagogique étaient au rendez-vous. L'APE renouvelle son remerciement auprès de toutes les personnes qui ont contribué à ce bon déroulement.

L'APE sera présente chez Sam (supérette de Landébia), pour le tournoi de palet le 22/07/2023 sur le parking près de l'église, en face la supérette. Une structure gonflable sera présente et les bénéfices seront au profit de l'APE. Une tombola est également organisée pour l'APE. Rendez-vous de 11h30 à 18h.

L'APE prend congés ensuite, et vous retrouve pour le **pique-nique des familles à la Nauvinais le 17/09/2023 à partir de 12h.** Chacun apporte son pique-nique. Une structure gonflable et des jeux sont mis à disposition pour les grands et les petits à titre gracieux 😊. Bel été à toutes et à tous ■

A VENIR !

Pédalez, marchez contre le cancer à SAINT-DENOUAL le 16 juillet prochain !



Les randonnées VTT de 20, 40 et 60 kms vous emmèneront découvrir la côte et le Fort La Latte.

Départ à partir de 7h30.

Les randonnées cyclo vous feront découvrir les routes côtières du Cap Fréhel.

Départ à 8h30.

Les randonnées Gravel vous feront découvrir la forêt de la Hunaudaye.

Départ à partir de 7h30.

Les randonnées pédestres vous feront découvrir la campagne Guinguenoualaise.

Départ à 9h30.



Ravitaillements animés et gourmands



A l'arrivée, à partir de 12h00 concert de Johnny Rock

Bourse aux vélos: pensez à apporter vos vieux biclous (ou moins vieux)
Restauration sur place possible.



Des départs se font à la salle des fêtes de Saint-Denoual
inscriptions sur place ou sur [PMCC22.BZH](https://www.pmcc22.bzh)
5 euros pour les randos pédestres, cyclo et Gravel
6 euros pour les randos vtt
reversés à la lutte contre le cancer ■.

FORMATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

De même, nous vous rappelons la formation aux gestes de premiers secours. Cours dispensés par les pompiers de Plancoët pour un public intergénérationnel après inscriptions, en septembre/octobre.

Merci de vous inscrire rapidement (prix 15€).

réservations au 06 16 81 42 75
ou Plevenvie@gmail.com.



COURS DE MODELAGE/POTERIE

Est-ce que cela vous intéresse ??

Plév'envie a mis en place des cours de modelage/poterie, dispensés par l'atelier Terre de la Marouette. Le soutien financier de la CNSA et la labellisation du projet par la conférence des financeurs nous permet d'annoncer la gratuité de cet atelier pour les plus de 65 ans dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie.

Ces séances auront lieu le vendredi matin de 10 à 12 h (dans l'ancienne salle des boulistes).

Elles se dérouleront de la manière suivante :

- 22 septembre : découverte
- 26/29 septembre, 13/20 Octobre, 10/17/24 Novembre : cours de modelage/poterie
- 01/08 Décembre : émaillage.



Les personnes intéressées peuvent contacter les numéros suivants 06 22 60 59 99 ou 06 16 81 42 75 pour réserver leur place car le quota est fixé à 10 personnes. ■



Site internet du château :
<https://www.la-hunaudaye.com/>

Visites et Animations au Musée du Sabot de Pléven. Les jeudi, vendredi et samedi, de 14H30 à 18H30. et à la demande.
« La Ville Beudoin »—PLEVEN
02.96.84.41.73



MARCHES ESTIVAUX

Cet été, les responsables des associations, de l'épicerie et de la mairie se sont rencontrés pour mettre en place un calendrier estival, le voici :

Au mois de Juillet :

Le 19 à 20 h au Piclot : concert de Myrte Verneuil



Le 21 : grillades au pont et feu d'artifice

Le 27 : marché estival—galette saucisse

Au mois d'Août :

Le 3 : marché estival—moules-frites



Le 10 : marché estival—cochon grillé ■

Par ailleurs, le 27 août, deux anniversaires seront fêtés :

- **Les 140 ans de notre église**

De 1879 à 1883, la nouvelle église fut construite grâce à la souscription lancée auprès des paroissiens par l'abbé Renault, recteur de Pléven. Mgr Le Breton fut le principal donateur. Le dimanche 15 juillet 1886, Mgr Bouché, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier et Mgr Le Breton, évêque du Puy consacrerent la nouvelle église lors d'une cérémonie grandiose.

- **Les 160 ans de l'ordination de Mgr Lebreton**

Né le 25 avril 1805 à Pléven Pierre Le Breton devient prêtre, puis vicaire général du diocèse de Saint-Brieuc. Il est ordonné évêque du Puy le 15 novembre 1863, il y a 160 ans.

n'oubliant pas sa paroisse de naissance, il finance largement la construction de la nouvelle église. Ses armoiries y figurent dans les vitraux et au dessus d'une porte. Il décède au Puy en 1886 où il est inhumé dans la cathédrale.

Cette journée, organisée par l'association « SAINT-PIERRE » débutera par une messe à 10h30, suivie d'un apéritif offert et d'un repas (crudités, galettes, saucisses, chips et dessert) pour 12 € boissons non comprises. Réservations au 06.72.55.51.30 ■



COURS DE « PILATES »

L'association « Plev'envie » propose à nouveau, à la rentrée (les 12 et 13 septembre prochain) des cours de Pilates dans la salle des fêtes.

Venez nous rejoindre.

Béatrice Vincent anime les cours de Pilates depuis deux ans à Pléven.

Il y a deux séances par semaine, de 18h30 à 19h30 les mardis et mercredis.

Le Pilâtes est une méthode d'exercices qui se concentre sur le développement de la souplesse et de la coordination du corps.

La méthode Pilâtes a pour objectif le développement des muscles profonds, l'amélioration de la posture et de la respiration ainsi que l'assouplissement articulaire.

vous pouvez encore nous rejoindre en contactant Pascale au 06.16.81.42.75



Photos d'archives.

UNE NOUVELLE CHORALE A PLEVEN

L'atelier aura lieu un dimanche après-midi par mois à partir de fin septembre.

L'association TDZ propose une formule enfant /adulte pour partager la musique à tout âge.

Renseignements : 06 63 54 22 58



Compte rendu du conseil municipal du 05 avril 2023

Etaient présents : Christian GUILBERT, Mickaël SEGUIN, Estelle HERVE, Cédric LEMONNIER, Bertrand RABAROT, Vanessa SAMSON, Aurore BAUCHE, Jean-Yves GUEGUEN, Gladys GARETTE, Xavier MONSCH, Christian EON.

Absents excusés : Evelyne ROMMES, Marie LECOULPIER, Jacquy GUERIN,

Secrétaire de séance : Cédric LEMONNIER

Le quorum étant atteint, Monsieur GUILBERT déclare la séance ouverte.
Monsieur le Maire précise que tous les Conseillers Municipaux présents ont reçu pour lecture le procès-verbal de la séance du 2 mars, en l'absence d'observation le procès-verbal est approuvé.

2023-08 COMPTES DE GESTION 2022

Monsieur le Maire présente les résultats des comptes de gestion établis par Monsieur le receveur municipal et invite les membres du Conseil Municipal à s'exprimer. Aucune question ou observation n'est formulée.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 11 voix pour, zéro contre et zéro abstention

APPROUVE les comptes de gestion présentés,

Lotissement du lavoir : solde à zéro

Lotissement du clos fourmier : résultat d'investissement (déficit) de 1672,11 €

Commune : Résultat de fonctionnement (excédent) de 429 921,26 €

Résultat d'investissement (déficit) de 19 502,59 €

NEOTOA pour la mise en place d'une résidence sénior. Cette décision impactant fortement le prix du m².

Le Conseil décide de demander au maître d'œuvre de réétudier le dossier en proposant un nombre de lots plus importants, de vérifier la faisabilité de la gestion des eaux pluviales et l'opportunité d'une résidence pour séniors à cet endroit.

Une réunion est prévue à la sous-préfecture avec la DDTM, les services du PLU de Dinan agglomération, la mairie et le maître d'œuvre afin de trouver une solution.

Monsieur le Maire ne prenant pas part aux différents votes, demande à Madame FELIN, secrétaire de mairie, de présenter les comptes ; Monsieur Mickaël SEGUIN, adjoint invite les membres du Conseil à s'exprimer et à prendre part au vote.

2023-09 COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BUDGET GENERAL COMMUNE

Aucune question ou observation n'est formulée.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 10 voix pour, zéro contre et zéro abstention

APPROUVE le compte administratif présenté,

ARRETE comme suit les opérations de l'exercice 2022

Section de fonctionnement :

Section d'investissement :

Recette 2022	610 789,53	Recette 2022	295 716,56
Dépenses 2022	497 555,43	Dépenses 2022	168 620,89
Résultat 2022 (excédent)	113 234,10	Résultat 2022 (excédent)	127 095,67
Excédent antérieur reporté	316 687,16	Déficit antérieur reporté	146 598,26
Résultat total excédent	429 921,26	Résultat total déficit	- 19 502,59
		Reste à réaliser dépenses	25 810,00
		Reste à réaliser recettes	16 000,00
		Besoin d'affectation	29 312,59

DECIDE d'affecter à la section d'investissement 29 312,59 € et précise que cette reprise fera l'objet d'un titre de recettes au compte 1068 du budget primitif 2022.

L'excédent de fonctionnement reporté au compte 002 du budget primitif 2022 sera donc de 400 608,67 €.

2023-10 COMPTE ADMINISTRATIF 2022 ET CLOTURE DU BUDGET LOTISSEMENT DU LAVOIR

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que tous les terrains sont vendus, pour le dernier terrain, le permis de construire est accordé et les travaux devraient bientôt commencer. Il demande à Madame FELIN, secrétaire de mairie, de présenter les comptes.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 10 voix pour, zéro contre et zéro abstention

APPROUVE le compte administratif présenté,

ARRETE comme suit les opérations de l'exercice 2022

Section de fonctionnement :	Recettes 2022	48 208,67
	Dépenses 2022	0,00
	Résultat 2022	48 208,67
	Déficit antérieur reporté	- 48 208,67
	Résultat total	0

Monsieur le Maire informe les élus qu'il restera la voirie définitive à réaliser, mais qu'elle sera prise en charge sur le budget communal, il invite donc les élus à se prononcer sur la dissolution du budget voirie.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 11 voix pour, zéro contre et zéro abstention

VOTE la dissolution du budget voirie du Lavoir.

2023-11 — COMPTE ADMINISTRATIF 2022 ET BUDGET PRIMITIF 2023 LOTISSEMENT DU CLOS FOURNIER

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 10 voix pour, zéro contre et zéro abstention
APPROUVE le compte administratif présenté.
ARRÊTE comme suit les opérations de l'exercice 2022

Section de fonctionnement :	Recettes 2022	20 064,60
	Dépenses 2022	20 064,60
	Résultat 2022	0

Section d'investissement :	Recettes 2022	0
	Dépenses 2022	1 672,11
	Résultat 2022	(déficit) 1 672,11

Le déficit d'investissement sera au 001 du budget primitif 2023.

Monsieur le Maire présente ensuite le budget 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 11 voix pour, zéro contre et zéro abstention

VOTE le budget primitif 2023 qui s'équilibre à la somme de 391 000 € en section de fonctionnement et à 392 672,11 € en section d'investissement.

2023-12 BUDGET PRIMITIF 2023 et VOTE DES TAUX 2023

Monsieur le Maire présente le budget communal établi par la commission des finances, il précise que cette année, les bases foncières fixées par l'état ont augmenté entre 6 et 7 %, et que la commission des finances a établi ce budget sans changer les taux. Il précise que cette année il faut voter un taux pour la taxe d'habitation qui sera le même pour les résidences secondaires et pour les logements vacants ; il propose donc les taux suivants pour 2023 : foncier bâti à 34,95%, foncier non bâti à 84,35%, et taxe habitation à 13,30%.

APRES DELIBERATION LE CONSEIL MUNICIPAL, par 11 voix pour, zéro contre et zéro abstention

VOTE le budget primitif qui s'équilibre à la somme de 961 381,62 € en fonctionnement et 635 712,59 € en investissement.

DECIDE de fixer les taux suivants pour 2023,

pour un produit total final de 195 033 € :

	Taux
Taxe foncière bâti (TFB)	34,95%
Taxe foncière non bâti (TFNB)	84,35%
Taxe habitation (TH)	13,30%

2023-13 EMPRUNT TRAVAUX MAIRIE

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que la commission des finances a inscrit lors de la préparation du budget primitif un emprunt d'un montant de 200 000 euros. Différentes banques ont été sollicitées avec des durées de 15 à 25 ans.

APRES ETUDE DES OFFRES LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE de retenir l'offre du Crédit Mutuel.

Montant :	200 000 €
Annuité :	fixe
Taux :	3,77 %
Durée :	240 mois
Périodicité :	trimestrielle

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents nécessaires à la réalisation de ce prêt.

Les frais et commissions sont de 200 €.

2023-14 MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AU SIRP

Monsieur le Maire informe l'assemblée que quatre employés de la commune de PLEVEN réalisent des tâches pour le SIRP. Pour trois agents, les mises à dispositions expirent le 1^{er} avril 2023, il convient de les refaire.

Le syndicat va également délibérer pour ces mises à disposition.

Afin que Monsieur le Maire prenne les arrêtés de mise à disposition pour son personnel, il convient que le Conseil Municipal délibère.

Les Durées Hebdomadaires de Service de mise à disposition proposées sont les suivantes :

Cantinière : 22 h/semaine

Ménage/transport scolaire/service cantine : 18h30 /semaine

Salaires (paies, déclarations, suivi paies organismes) et budget : 1 h /semaine

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL,

ACCEPTÉ les DHS de mise à disposition

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre les arrêtés nécessaires.

2023-15 PROGRAMME VOIRIE 2022 : CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE UNIQUE

Vu l'article L2422-12 du Code de la Commande Publique, qui précise que « Lorsque la réalisation, la réutilisation ou la réhabilitation d'un ouvrage ou d'un ensemble d'ouvrages relèvent simultanément de la compétence de plusieurs maîtres d'ouvrage, ces derniers peuvent désigner, par convention, celui d'entre eux qui assurera la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Cette convention précise les conditions d'organisation de maîtrise d'ouvrage exercée et en fixe le terme ».

Considérant que sur le territoire de Dinan Agglomération une partie de la voirie déclarée d'intérêt communautaire doit faire l'objet de travaux,

Considérant que les communes composant l'agglomération doivent également entretenir leur voirie communale,

Considérant que les communes de Créhen, Langrolay sur Rance, Le Hinglé, Pleudihen sur Rance, Pléven, Plorec sur Arguenon, Plovasne, Saint-Carné, Trévron, Taden et Quévert sont inscrites au programme de réhabilitation de voirie 2022.

Aussi, afin de faciliter et de rationaliser la réalisation de ces travaux, sur un territoire commun, il est souhaitable de procéder à la désignation d'un maître d'ouvrage unique le temps de l'opération.

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL,

ACCEPTÉ Que Dinan Agglomération, qui dispose des compétences et des moyens nécessaires pour mener à bien les travaux d'entretien précités, assure la maîtrise d'ouvrage unique durant le temps nécessaire à leur réalisation.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage unique liant Dinan Agglomération et les communes précitées ci-dessus. ■

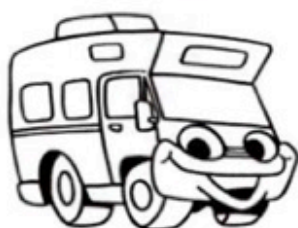
**SI VOUS SOUHAITEZ CONSULTER L'ENSEMBLE DES
PUBLICATIONS DE LA MAIRIE VOUS POUVEZ
VOUS RENDRE SUR LE Site : <https://www.pleven.fr/>**



Divagation/ laisse et animaux en liberté

Le pouvoir de police du Maire de la commune permet de verbaliser les propriétaires d'animaux en divagation.
A chacun d'être vigilant !

De la même manière, il est demandé de maintenir son chien en laisse à la Nauvinais.



Horaires Aire de Loisirs

Les camping-caristes sont autorisés à rester sur le site de la Nauvinais jusqu'à 22 h.

Passée cette heure,
le camping municipal accueille
les visiteurs pour la nuit.



Etat civil

Naissance :

- *ROCHEFORT Zoëlline Suzanne Marie-Annick, née le 12 avril 2023 à Saint-Brieuc, fille de MOAL Amandine et ROCHEFORT Gaëtan, domiciliés 8, rue Ange-Mary Aubry.*



Tous nos vœux de bonheur aux parents et à leur enfant !

Mariage :

- *MORIN Hervé et LECUYER Catherine, le 10 juin 2023, domiciliés « Saint-Aydes » PLUDUNO*

Beaucoup de bonheur aux mariés !



Décès :

- *LEROY Sébastien, né le 02 juin 1978, est décédé le 28 mai 2023*
- *LEROY Sandra, née HUQUET le 20 décembre 1981, est décédée le 28 mai 2023*


L'ensemble de l'équipe municipale réitère ses sincères condoléances à la famille de Me et Mr LEROY qui ont péri de façon tragique dans un accident de la circulation.

Nos sincères condoléances
À la famille




Le conseil municipal a décidé de s'abonner à « Panneau Pocket », un moyen d'information d'actualité.

Avec une petite manipulation toute simple, sur votre portable, vous pouvez prendre connaissance des informations de la commune. Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à vous renseigner à la mairie.



La commune s'équipe de l'application PanneauPocket. Téléchargez-la pour recevoir nos informations !




INFOS **ALERTES** **AGENDA**

- ✓ **Gratuit**
- ✓ **Anonyme**
- ✓ **Sans Publicité**

Disponible aussi depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

ETAPE 1
Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette :




Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

ETAPE 2
Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

ETAPE 3
Enfin, cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'app !





Sortie de la journée « randonnée-piquenique » annuelle des écoles maternelle et primaires de nos deux communes.